



Information mensuelle des élus
AVENIR au CSE I2S - AVRIL 2020

Avenir
sopra-steria
100% Salariés, Indépendants et Engagés

Covid-19 - Protection-Solidarité

Les élus AVENIR ont eu connaissance de plusieurs salariés sur I2S atteints par le Covid-19. Les élus AVENIR se sont mobilisés pour qu'un suivi et un soutien leurs soient apportés ainsi qu'à leurs familles. Nous veillons à ce que la Direction nous informe régulièrement de leur situation de santé. Nous devons tous être solidaires envers ces salariés dans ces moments difficiles. Les élus AVENIR avons demandé également à la Direction un suivi nominatif des salariés qui doivent toujours se déplacer sur les sites clients ou les sites I2S. La Direction nous a fourni une première liste de salariés et nous avons demandé que la Direction prenne bien toutes les mesures de protection des salariés qui prennent des risques (gels, désinfections des bureaux, masques, etc.). Nous avons dû intervenir auprès de certains sites clients pour dénoncer le manque de mesures de protection.

Nos actions auprès de la Direction ont permis que tous ces salariés puissent rapidement être protégés et être équipés pour être en télétravail.

Activité Partielle

Par le mail de Monsieur PASQUIER tous les salariés ont été informés de la mise en place d'une activité partielle au sein d'I2S et des autres sociétés du groupe rétroactivement au 17/03/2020 pour une durée de 3 ou 4 mois. La Direction fera une première information au CSE extraordinaire du 09/04/2020. Compte tenu des conséquences de ce projet, les élus AVENIR seront très vigilants sur la vérification et sur la validité des critères légaux d'autorisations administratives et économiques requises pour la mise en place de cette activité partielle.

Le syndicat AVENIR demande à la Direction que les droits sociaux soient maintenus à 100%. Les élus au CSE ont demandé la liste nominative de tous les salariés mis en activité partielle avec les motifs.

Pour vous informer et défendre vos droits, contactez les représentants AVENIR au CSE et les RP.

Inter-Contrat et Arrêt des missions clients

Le nombre de salariés en inter-contrats a fortement augmenté (200) du fait de de l'arrêt et/ou la suspension de plusieurs missions conséquences du Covid-19. Pour Monsieur PASQUIER, ces salariés risquent d'être en activité partielle. **Le syndicat AVENIR sera très attentif sur le suivi de ces salariés afin qu'ils ne soient pas pénalisés par ce traitement social injuste.**

Prime Macron

La situation actuelle impose à la direction, pour une bonne gestion, d'accepter la demande Avenir depuis des mois de renouveler le versement d'une prime Macron cette année. **Le syndicat AVENIR demande à la Direction de verser cette prime immédiatement aux salariés (salaire inférieur au Maximum légal).**

Télétravail-Conditions de travail

Les représentants Avenir ont demandé à la direction de fournir un avenant individuel aux salariés en télétravail reprenant les conditions de travail dans lesquelles ils doivent exercer ce travail à domicile. Plusieurs salariés en télétravail rencontrent des difficultés d'organisation suite à la garde d'enfants notamment pour des enfants en bas-âge. Nous avons demandé à la direction de prendre en compte ces cas qui peuvent engendrer du stress et une pression sur le salarié et dégrader sa santé. Les frais importants liés au télétravail 5j par semaine nécessitent une prise en charge adéquate, une indemnité à hauteur de l'abonnement Internet plafonné à 40 € est plus raisonnable que les 10 € mensuels décidés unilatéralement par la direction.

Œuvres Sociales

Le CSE SOPRASTERIA I2S, en fonction des nombreuses activités arrêtées, doit affecter ces budgets pour l'attribution d'un chèque cadeau généralisé à tous les salariés. **Le CSE doit prévenir toute perte financière et annuler à temps les prestations qui ne peuvent pas être fournies.**

Rachid TOULOUM	élu CSE, DS	06 73 77 60 60
Jean François HEYWOOD	élu CSE,DS	06 32 88 56 77
Michel MARIUS	RS CSE, RP	06 15 32 47 30
Ilham TOFFOLETTI	élue CSE, Adj DSC de l' UES	06 38 27 26 61
Anselme DELEST	élu CSE	06 47 91 04 67
Michel SILLY	élu CSE	
Josiane BOUZAIID	élue CSE	
Francis ADABUNU	élu CSE	06 43 81 99 90
Vincent LAPORTE	DS	06 12 71 24 49
Mustapha OULDTATA	RP	06 48 63 85 87
Willy FOKOUA	RP	07 87 28 73 93
Joseph RAAD	DSC de l'UES	06 06 40 48 82